



Paris, le 4 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections européennes : la Mutualité Française engage une mobilisation citoyenne autour de l'Europe sociale

Dans la perspective des élections européennes, la Mutualité Française lance une plateforme collaborative, *Place de la Santé – Europe*, et invite à la construction d'une Europe sociale, « *juste, redistributive, respectueuse de l'Humain et de l'environnement* ».

Sur cette plateforme collaborative, un questionnaire en ligne, traduit dans les langues officielles de l'Union européenne et diffusé dans l'ensemble des Etats membres, est proposé aux citoyens européens afin de connaître leurs attentes à l'égard de l'Europe en matière sociale.

Leurs réponses seront discutées partout en France, à l'occasion d'une dizaine de débats, en vue de faire émerger des propositions pour l'Europe, en matière de santé, protection sociale, développement durable, données personnelles et emploi. Ces propositions seront rendues publiques sur la plateforme collaborative et soumises au vote des internautes.

« CULTIVONS LA JUSTICE »

Afin d'appuyer cette initiative, la Mutualité Française et une dizaine d'acteurs mutualistes européens, présents dans six pays (France, Allemagne, Italie, Belgique, Portugal et Autriche), ont co-signé, dans le JDD, un manifeste appelant à la construction d'une « *Europe sociale* ». « *A notre échelle, nous voulons porter une vision de l'Europe, juste, redistributive, respectueuse de l'Humain et de l'environnement* », écrivent-ils. « *Nous voulons croire que ce sont les valeurs de solidarité, notre conception de l'organisation de la vie en société, qui nous caractérisent en tant qu'Européens. (...) En d'autres termes, si nous voulons la paix, cultivons la justice.* »

Le 11 avril 2019, la Mutualité Française organisera un grand débat avec les têtes de liste aux élections européennes, afin d'entendre les réponses qu'ils souhaitent apporter aux attentes des Français en matière d'Europe sociale. Des événements similaires sont prévus à Milan, le 4 mai, et Lisbonne, le 10 mai.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 650 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 600 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 7 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contacts presse :

- Constance BAUDRY
06 85 29 82 22 / constance.baudry@mutualite.fr

Photos de la
Mutualité Française
disponibles sur

